

Nombre de membres du Bureau :  
- en exercice : 20  
- membres présents : 17  
- suffrages exprimés : 17  
- pour : 17

**DÉLIBÉRATION n° B2018/189**

L'an deux mille dix-huit et le 09 novembre à 18 heures 30, le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social sous la Présidence de Monsieur Bernard PLANO.

**Présents** : Bernard PLANO, Henri FORGUES, Catherine CORREGE, Michel SICARD, Elisabeth DUCUING, Alain PIASER, Monique MARTIN, Roger LACOME, Jean-Paul COMPAGNET, Suzanne SIMOIS, Bruno FOURCADE, Joël DEVAUD, Jean-Pierre CABOS, François DABEZIES, Fabienne ROYO, Alain DUCASSE, Joëlle ABADIE

**Absents excusés** : Nathalie SALCUNI, Jean-Claude CLARENS, Laurent LAGES

**Objet** : Finances - Attribution d'un fonds de concours à la commune de Bonrepos pour le financement de travaux de voirie communale pour l'année 2018

Vu les articles 5111-4 et suivants du CGCT,

Vu l'article L. 5214-16-V du CGCT,

Vu la délibération du Conseil Municipal de la commune de Bonrepos sollicitant un fonds de concours d'un montant de 3 687 € à la CCPL pour l'opération : Travaux sur voirie communale 2018.

Vu le plan de financement de l'opération,

| Dépenses                                  | En € HT          | Recettes                | En € HT          |
|---|------------------|-------------------------|------------------|
| Opération de travaux sur voirie communale | 36 081.25        | Subventions             | 19 123.00        |
|   |                  | Fonds de concours CCPL  | 3 687.00         |
|   |                  | Autofinancement commune | 13 271.25        |
| <b>Total</b>                              | <b>36 081.25</b> | <b>Total</b>            | <b>36 081.25</b> |

**LE BUREAU**

Le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées,

**DECIDE**

- d'accorder un fonds de concours d'un montant de 3 687 € à la commune de Bonrepos pour le financement de l'opération de travaux sur voirie communale 2018.

Pour copie conforme,

Le Président  
Bernard PLANO



Affichée le **23 NOV. 2018**

Monsieur le Président,  
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

Accusé de réception en préfecture  
065-200070787-20181109-2018-189B-DE  
Date de télétransmission : 23/11/2018  
Date de réception préfecture : 23/11/2018